

Le trésorier donne quelques explications relatives aux dépenses et recettes des Sélections et confirme que M. Berthet a bien tenu le budget alloué.

Club Poste-Swisscom

Ce club ayant démissionné à la fin du premier tour 2001-2002, le découvert, malgré les efforts que le Comité Central a fait pour récupérer le montant, sera passé par Pertes dans la saison 2002-2003.

3.- RESULTATS DES COMPTES DE LA COMMISSION DES ARBITRES AVB ET DE LA CAISSE DE COMPENSATION ARBITRAGE - saison 2001/2002

(pages 6 à 9)

M. R. Bandi, Trésorier de la Commission des Arbitres annonce la fin de son mandat et cite le nom du nouveau Caissier M. Jean-François Zay.

Mini Basket

M. R. Bandi informe que les comptes du Mini Basket ne figureront plus dans les Caisses des arbitres dès la saison prochaine.

La Commission Mini reprendra la gestion de ces comptes et travaillera avec la Caisse Centrale AVB.

Caisse des Arbitres

M. R. Bandi rappelle que la Caisse des arbitres est alimentée par la Caisse de compensation au moyen de Fr.10.-- par match et par arbitre et que cela ne suffit plus à cause de la diminution du nombre de matchs.

Il propose un autre système de gestion sous forme de budget, réparti selon les clubs et le nombre d'équipes.

Cette proposition sera reprise sous le point budget.

4.- RESULTATS DES COMPTES DE LA COMMISSION DISCIPLINE ET PROTET AVB - saison 2001/2002

M. Gérard Clot, Président de la CDP est absent.

Aucune intervention.

5.- RAPPORTS DES VERIFICATEURS DES COMPTES

(Séance tenue le lundi 11 novembre 2002, avec les représentants des clubs Renens Basket/rapporteur, Echallens Basket/membre et BBC Cossonay/suppléant).

M. B. Pittet du Renens Basket (rapporteur) lit les rapports :

- a) sur les comptes généraux de l'AVB
- b) sur les comptes de la Commission des Arbitres AVB
- c) sur les comptes de la Caisse de Compensation Arbitrage
- d) sur les comptes de la Commission de Discipline et Protêt

qui, tous, relèvent l'exactitude et la bonne tenue des comptes.

Aucune intervention sur ces quatre documents.

6.- - VOTATIONS SUR LES COMPTES 2001/2002

L'ensemble des comptes est adopté à l'unanimité, sans opposition, ni abstention.

- DECHARGE AUX VERIFICATEURS ET RESPONSABLES CONCERNES

donnée à l'unanimité.

7.- PRESENTATION DU BUDGET GENERAL AVB - saison 2002/2003 (pages 12 à 14 du fascicule)

M. J.-M. Boog, Trésorier fait quelques commentaires.

Sponsoring

On demande si l'Association a cherché des sponsors.

M. F. Kneubühler signale que l'Association n'a plus de sponsor.

En revanche, deux hôtels genevois donnent à l'AVB Fr.1'000.-- chacun.

Indemnités

Mme M.-P. Walker (Espérance Pully) relève que l'indemnité pour le responsable du Calendrier de Fr.3'000.-- est trop basse par rapport à l'indemnité du Membre Fr.1'500.--.

M. F. Kneubühler informe que le montant des indemnités est discuté en séance du Comité Central.

M. J. Fernandez (Responsable du Calendrier) remercie le club mais signale qu'il n'est pas venu pour les indemnités.

M. J.-M. Boog informe que le poste « Membre » est vacant et que le montant de Fr.1'500.- est comptabilisé dans les dons.

Loyers

Mme M.-P. Walker (Espérance Pully) demande des explications concernant les loyers des salles de la Vallée de la Jeunesse.

M. J.-M. Boog explique que la répartition est faite en fonction des informations fournies par le concierge de la Vallée de la Jeunesse et de la facturation semestrielle de la ville de Lausanne, soit :

- des matchs joués par les clubs
- des entraînements des sélections
- des cours des arbitres

Local Maillefer

M. J.-M. Boog informe que l'AVB reçoit une contribution du Sport-Toto pour le loyer du local à Maillefer.

8.- PRESENTATION DU BUDGET DE LA COMMISSION DES ARBITRES AVB - SAISON 2002/2003

(page 15)

M. J. Goncalves, Pdt de la Commission des Arbitres donne quelques explications sur le fonctionnement des deux Caisses et propose un nouveau système de gestion sous forme de budget.

Après discussions, M. F. Kneubühler propose une votation sur le budget de la Caisse des arbitres de Fr.32'000.--.

Votation :

34 voix oui
9 voix non
2 abstentions

Le budget de Fr.32'000.-- est accepté à la majorité.

9.- VOTATIONS SUR LES BUDGETS 2002/2003

36 voix oui
7 voix non
2 abstentions

Le budget général AVB et le budget de la Commission des Arbitres sont acceptés à la majorité.

Le Président Central remercie les clubs.

10.- DIVERS

HOMOLOGATIONS

M. M. Fortin informe que les commandes d'enveloppes doit être adressées au Secrétariat.

COMMISSION DES ARBITRES

Arbitres « REF »

M. E. Saugy (Epalinges) signale qu'il a été surpris d'apprendre qu'un cours REF a été organisé dernièrement et demande que les dates des cours soient communiquées aux clubs.

M. J. Goncalves, (Pdt des arbitres) explique que ces cours sont organisés par région en fonction des propositions des clubs et du nombre de participants.

M. R. Donnat (Gland) relève l'importance de la formation des arbitres « REF » et soulève le problème du manquement d'arbitres lors des matchs.

M. J. Goncalves confirme ce problème et informe que sur 90 matchs Jeunesse joués : 45 matchs ont été arbitrés sans arbitres REF dont 30 matchs concernaient les arbitres du club.

PROJET FORMATION FSBA

Le projet a été envoyé le 20 novembre 2002 par e-mail à tous les clubs.

M. F. Kneubühler demande aux délégués d'examiner ce projet et d'envoyer les remarques éventuelles directement à M. D. Schmocker (FSBA).

CHAMPIONNATS – 2EME TOUR SAISON 2002/2003

M. Y. Meylan, Vice-Président rappelle **le délai du 30 novembre 2002 pour les inscriptions des équipes au 2^{ème} tour** et communique :

Championnat « Benjamins » Vaud

Le championnat est prévu avec 5 équipes valaisannes.

Championnat « Juniors masc. » Vaud

Le championnat est prévu avec 4 équipes genevoises

Championnat « Cadets masc. » Vaud

Probablement avec des équipes valaisannes et genevoises.

Championnat Elite

Pas de relégation dans les catégories benjamins et cadets masc. et fém. (pas assez d'équipes).

M. Y. Meylan incite les clubs à inscrire des équipes au championnat Elite.

Le Président Central clôt l'Assemblée à 21h40 et invite les représentants des clubs à une verrée offerte par l'AVB.

ASSOCIATION VAUDOISE DE BASKETBALL
COMITE CENTRAL

Mme M.-J. MEYER, Secrétaire

Lausanne, le 29 novembre 2002/mjm

